



Strasbourg, 27 février 2014
PC-CP/docs 2014/PC-CP(2014)3f

PC-CP (2014) 3

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

5^e réunion du Groupe de travail

Strasbourg, 19-21 février 2014

RAPPORT SOMMAIRE DE REUNION

**Document établi par la Direction Générale
Droits de l'homme et Etat de droit**

RESUME

Le Groupe de travail du PC-CP :

- a souhaité la bienvenue à trois membres nouvellement élus et désigné son président (M. Mauro Palma) et sa vice-présidente (M^{me} Alina Barbu) ;
- a pris note des décisions de la dernière réunion plénière du CDPC (décembre 2013) et plus précisément de celles relatives à ses activités ;
- a pris note de l'adoption par le Comité des Ministres de la Recommandation CM/Rec (2014) 4 relative à la surveillance électronique et de la Recommandation CM/Rec (2014) 3 relative aux délinquants dangereux ;
- a pris note de la présentation du projet « Renoncer au crime », débattu de son utilité et de son efficacité et fait certaines propositions aux intervenants concernant d'éventuelles présentations futures et l'évaluation en continu du projet ;
- a discuté de la suite à donner à la 18^e CDAP et pris des décisions au sujet du titre, des sous-thèmes, du contenu et de l'organisation générale de la 19^e Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation ;
- a pris note de deux exposés sur la justice réparatrice en prison, débattu de la question, reconnu la nécessité d'élaborer une étude comparative des pratiques réparatrices suivies dans les prisons européennes, qui devrait aussi attirer l'attention sur les limites et les garanties d'usage possibles, et décidé en outre de revenir sur cette question à sa réunion de septembre 2014 ;
- a décidé d'examiner toutes les recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire qui figurent dans son Compendium et si nécessaire, de les mettre à jour et de prendre des mesures en vue d'une meilleure mise en œuvre.
- a abordé la question de la création d'un outil d'échange d'informations et de données relatives aux établissements pénitentiaires dans les Etats membres et décidé de revenir sur cette question à sa réunion d'avril 2014 ;
- a examiné la question de la radicalisation dans les prisons et décidé d'inviter un consultant externe à sa réunion d'avril 2014 pour un examen plus approfondi ;
- a examiné la question de la rédaction d'avis sur des projets de textes à la suite de demandes récentes d'organismes nationaux ainsi qu'un projet de loi relatif à la prévention de la récidive actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale française et a pris des décisions à cet égard ;
- a confirmé les dates de ses prochaines réunions [(31 mars - 2 avril 2014 (Strasbourg) ; 1^{er} - 3 septembre 2014 (Mecklembourg, Allemagne) ; réunion plénière du PC-CP du 5 au 7 novembre 2014 (Strasbourg)] ;
- est convenu du projet d'ordre du jour de sa prochaine réunion en avril 2014 ;
- a pris des décisions quant à la participation de ses membres en 2014, aux manifestations organisées par d'autres organes.

Le Groupe de travail du Conseil de coopération pénologique (PC-CP) a tenu sa 5^e réunion du 19 au 21 février 2014 à Strasbourg sous la présidence de M. Mauro Palma (Italie) et sous la vice-présidence de M^{me} Alina Barbu (Roumanie). La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport (annexe II).

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour est adopté (voir l'annexe I).

II. Rapport sommaire de la dernière réunion du Groupe de travail du PC-CP [Doc. PC-CP (2013) 15]

2. Le Groupe de travail du PC-CP examine le rapport sommaire de sa dernière réunion et n'a aucune observation à formuler.

III. Points pour information

3. M. Jan Kleijssen, directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, souhaite la bienvenue aux trois nouveaux membres et aux autres participants et remercie le PC-CP de l'excellent travail qu'il a accompli récemment, à savoir l'élaboration de la recommandation adoptée le jour même par le Comité des Ministres CM/Rec (2014) 4 relative à la surveillance électronique, l'organisation et la tenue de la 18^e Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire (CDAP) (Bruxelles, 27-29 novembre 2013) et la première réunion d'experts des correspondants nationaux SPACE (4-5 novembre 2013).
4. M. Kleijssen souligne que la radicalisation dans les prisons est un sujet très important qui devrait être examiné par le PC-CP avec le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER), car celui-ci traite actuellement de la radicalisation en général.
5. M. Carlo Chiaromonte, chef de la Division du droit pénal et secrétaire du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), informe le PC-CP des décisions et de l'issue de la dernière réunion plénière du CDPC (décembre 2013) et insiste sur la nécessité de renforcer les activités relatives à la promotion et à la mise en œuvre des normes existantes du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire et dans celui de la probation. Il suggère que le Groupe de travail du PC-CP examine à l'une de ses prochaines réunions les textes normatifs et se prononce sur la nécessité ou non de les mettre à jour ou de prendre des mesures en vue d'une meilleure mise en œuvre.

IV. Mesures alternatives à l'emprisonnement

6. Le Professeur Anthony Beech, expert scientifique, présente un avant-projet de structure du rapport sur les mesures alternatives de traitement qui comprend une définition, indique les types de délinquants auxquels ces mesures peuvent s'appliquer et fait une évaluation globale de ces dernières. Il précise qu'à ce jour le Conseil de l'Europe n'a pas traité de la question et qu'il serait utile d'examiner les effets de ces mesures sur les relations du personnel des services de probation avec les délinquants et avec les professionnels chargés de l'exécution de ces mesures.
7. Pour réunir autant d'informations que possible aux fins d'un rapport sur la situation en Europe, le groupe de travail du PC-CP a élaboré un questionnaire qui sera adressé aux autorités nationales. Le Professeur Beech analysera les réponses et présentera un projet de rapport plus élaboré à la réunion du Groupe de travail du PC-CP de septembre 2014 en vue de l'examen et de la finalisation du rapport à la réunion plénière du PC-CP de novembre 2014.

V. Justice réparatrice en prison

8. Les membres du Groupe de travail du PC-CP suivent les interventions de M. John Gerry Johnstone, professeur de droit, faculté de droit, Université de Hull, Royaume-Uni, et de M^{me} Virna Van Der Elst, directrice de prison, Beveren, Belgique.
9. Le Professeur Johnstone fait une présentation approfondie des tendances actuelles de la justice réparatrice en prison des points de vue théorique et pratique et M^{me} Van Der Elst présente un projet exécuté dans certains établissements pénitentiaires belges. Ils insistent tous deux sur le fait que la justice réparatrice met au centre de l'attention le préjudice causé et non le délinquant (comme dans le cas des procédures pénales formelles), ce qui permet au délinquant de prendre part, sur un pied d'égalité avec les autres, à la recherche de solutions pour réparer les conséquences de ses actes.

La place de la victime et les relations et la compréhension par le délinquant du préjudice causé à la victime jouent un rôle important dans ce processus.

10. Les discussions et les questions qui suivent montrent, d'une part, l'intérêt porté à ce sujet et d'autre part, la nécessité d'examiner plus en détail les méthodes, les types et l'efficacité de la justice réparatrice en milieu carcéral. Il est décidé que le Professeur Johnstone rédigera et présentera une analyse comparative du recours aux méthodes de justice réparatrice en prison en Europe pour la réunion du Groupe de travail de septembre 2014 en vue de présenter un projet final qui sera débattu lors de la réunion plénière du PC-CP de novembre 2014.

VI. Projet « Renoncer au crime »

11. Le Professeur Peter Nelissen et M^{me} Marie Louise Schreurs, de l'Université de Maastricht (Pays-Bas), présentent un projet qui fait partie du programme de modernisation des prisons lancé par le service pénitentiaire néerlandais. Le projet vise à faire prendre conscience aux délinquants des raisons de leurs actes et des mesures qu'ils peuvent prendre pour modifier leur comportement délinquant et mener une vie exempte de crime. La présentation qui est faite du manuel élaboré dans le cadre de ce projet pourrait intéresser d'autres administrations pénitentiaires en Europe. Les membres du Groupe de travail du PC-CP posent des questions aux deux intervenants, font des propositions sur la manière de présenter le projet et ses résultats et décident de les garder à l'esprit dans le contexte de préparation de la prochaine conférence à Helsinki.

VII. 18^e Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire (27-29 novembre 2013, Bruxelles, Belgique)

12. Les membres du PC-CP discutent de l'organisation générale et de la tenue de la 18^e CDAP et approuvent à l'unanimité l'idée de rebaptiser les futures conférences en conférences des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation en reconnaissance de leurs objectifs et de leurs points de vue éthiques communs face aux délinquants. L'importance de ces conférences annuelles est aussi soulignée, car elles offrent un cadre des plus utiles pour promouvoir les dernières normes du Conseil de l'Europe en la matière, échanger des informations et créer des liens au plus haut niveau ; parallèlement, leurs résultats et conclusions aident le PC-CP à fixer des priorités pour ses activités futures.

VIII. 19^e Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation (17-18 juin 2014, Helsinki)

13. Les membres du PC-CP s'accordent sur le thème de la prochaine conférence qui sera intitulée « Prison et probation – Des objectifs communs, des valeurs communes » et assortie de plusieurs sous-thèmes : renoncer à la délinquance et réduire la récidive ; nécessité d'une évaluation de qualité dans les services pénitentiaires et de probation ; gestion des services pénitentiaires et de probation : comment trouver le juste équilibre entre contrôle et assistance.
14. Certains noms d'intervenants éventuels sont aussi suggérés et il est décidé de conserver la structure de la conférence, à savoir une séance d'ouverture plénière et une séance de clôture plénière et trois ateliers organisés en fonction des langues et non des thèmes.

IX. Elaboration d'un outil d'échange d'informations et de données sur les établissements pénitentiaires

15. Les participants examinent le document PC-CP (2014) 1 ainsi que les informations communiquées oralement par M^{me} Anita Van der Kar, secrétaire du Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC), au sujet de l'élaboration de fiches d'information par pays. Il est reconnu qu'il serait utile, sur la base de SPACE, d'élaborer de telles fiches également dans le domaine pénitentiaire et de les mettre à jour tous les ans au besoin lors des réunions plénières du PC-CP. Ces fiches contiendraient des informations sur le nombre de détenus (selon les catégories suivantes : détention provisoire, condamnation, femmes, jeunes et étrangers), le parc pénitentiaire et la durée moyenne des condamnations. Il est aussi convenu que le PC-OC serait consulté sur l'inscription, dans ces fiches, de points présentant un intérêt pour les organismes nationaux associés à l'exécution des décisions de transfèrement et d'extradition.
16. Il est décidé de charger l'équipe d'experts SPACE d'élaborer un modèle qui sera examiné à la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP en avril 2014.

X. Demandes d'avis du PC-CP sur des projets de textes liés à l'exécution des sanctions pénales

17. Le PC-CP a été invité à plusieurs reprises à donner des avis spécialisés sur des projets de textes juridiques, ce qu'il a fait à deux occasions. Il est donc jugé nécessaire d'en faire mention dans son mandat.
18. La demande d'avis sur le projet de loi français relatif à la prévention de la récidive est en outre examinée et le Secrétariat est chargé d'élaborer, sur la base des discussions, une réponse écrite qui devrait être signée par le président du PC-CP.

XI. Questions diverses

19. Le Secrétariat fait savoir qu'un espace collaboratif sur le web sera créé pour les membres du Groupe de travail du PC-CP afin de faciliter la communication et l'élaboration de textes entre les réunions. Chaque membre aura, si nécessaire, une adresse électronique du Conseil de l'Europe et un mot de passe et pourra travailler sur les documents directement sur l'espace web en question sans passer par des courriels.
20. Par suite de l'élection de trois nouveaux membres, le Groupe de travail du PC-CP ne comptera au cours des deux prochaines années qu'une femme, M^{me} Alina Barbu (Roumanie), qui demeure rapporteure du groupe sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Compte tenu de ses compétences professionnelles, M^{me} Barbu a aussi été élue vice-présidente du Groupe de travail du PC-CP, ce qui contribue à corriger le déséquilibre créé après l'élection. La nouvelle composition du Comité n'empêche pas l'examen des aspects relatifs au genre. Aussi l'accent est-il mis en particulier sur cette question dans le cadre du thème relatif aux instruments de collecte d'informations et de données sur le transfèrement des détenus et du thème de la 19^e Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation, et plus précisément du recrutement de personnel.

XII. Dates des prochaines réunions

21. Les dates prévues des prochaines réunions sont les suivantes : réunions du Groupe de travail du PC-CP 31 mars - 2 avril 2014 (Strasbourg) et 1^{er} - 3 septembre 2014 (Mecklembourg, Allemagne) ; réunion plénière du PC-CP : 5-7 novembre 2014 (Strasbourg).
22. Seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP la préparation de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation, l'examen des recommandations et des résolutions dans le domaine pénitentiaire, la violence dans les centres de détention pour mineurs, les études SPACE pour 2012, la radicalisation dans les prisons et la mise au point d'un outil d'échange d'informations et de données sur les établissements pénitentiaires.

ANNEXE I

AGENDA

1) Adoption of the agenda / Adoption de l'ordre du jour

2) Election of Chair and Vice-Chair of the PC-CP / Election du Président et Vice-président du PC-CP

3) Information / Informations

3) Summary report of the last meeting / Rapport sommaire de la dernière réunion

PC-CP (2013) 15
English / Français

4) Follow-up to the 18th CDAP / Suites à donner a la 18^e CDAP

CDAP Website
Site web de la CDAP

5) Preparation of the 19th CDAP (1st CDPPS) (Helsinki, 17-18 June 2014) / Préparation de la 19^e CDAP (1^{ère} CDPPS) (Helsinki, 17-18 juin 2014)

6) Restorative justice and victim offender mediation: the role of prison and probation services / Justice réparatrice et médiation entre la victime et l'auteur d'infraction : le rôle des services pénitentiaires et de probation

Presentation by Ms Severine Delcomminette and Ms Virna Van Der Elst

Alternative Project Information

UN Handbook on Restorative Justice Programmes

Parole Board of Canada 2011-2012 Report on Plans and Priorities

Restorative justice by Gerry Johnstone

Restorative justice in prisons (PC-CP)

Restorative justice in prisons

7) **“Giving up Crime” Project** / Projet « Renoncer au crime »

Presentation by Dr Peter Nelissen

Presentation Ms Marie-Louise Scheurs and Dr Peter Nelissen

8) **Treatment measures alternative to imprisonment** / Mesures de soins alternatives à l'emprisonnement

PC-CP (2014) 2
English only

9) **Development of tools for exchange of information and data related to prisons** / Développement d'outils pour l'échange d'informations et de données relatives aux prisons

PC-CP (2014) 1
English only

10) **Requests for PC-CP opinion on draft texts related to execution of penal sanctions** / Demandes d'avis du PC-CP sur des projets de texte liés à l'exécution des sanctions pénales

EC Press Release
English only

10) **Any other business** / Questions diverses

Report from the Commission
English only

Report from the Commission 2
English only

11) **Dates of the next meetings** / Dates des prochaines réunions

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

GERMANY / ALLEMAGNE

Almuth HAENSCH
Staatsanwältin, Desk Officer, Division for Criminology, Crime prevention, Law governing the Prison Service, Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz, (Federal Ministry of Justice and Consumer Protection), Berlin

ITALY / ITALIE

Roberta PALMISANO - **Apologised/Excusée**
Magistrate, Office of the Head of the Italian Department of Penitentiary Administration (DAP), Rome

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Leonid KLIMAKOV
Head of the Legal Department of the Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

Ivan TARANENKO
Officer of the International Department of the Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL
DU CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

Alina BARBU
Vice-Chair of the PC-CP, Legal expert, Directorate of Drafting legislation Department, Ministry of Justice, Bucharest, Romania

Harald FØSKER
Director of International Co-operation, Norwegian Correctional Services, Oslo, Norway

Vivian GEIRAN
Director, Probation Service HQ, Dublin, Ireland

Antanas JATKEVIČIUS
Head of Criminal and Administrative Law Unit, Legal Department, Office of the Parliament, Vilnius, Lithuania
Research fellow, Lithuanian Institute of Law, Vilnius, Lithuania

Joerg JESSE
Director General, Prison and Probation Administration, Acts of Clemency, Ministry of Justice, Mecklenburg - Western Pomerania, Schwerin, Germany

Attila JUHÁSZ
Prison Governor, Senior member, Heves County Remand Prison, Heves County Remand Prison, Eger

Dominik LEHNER (Dr.)
Head of Penal Services (Chef d'office d'exécution des peines), Justice and Security Department Basel-City, Basel, Switzerland

Peter LINDSTRÖM
Associate Professor, Stockholm County Police, Stockholm, Sweden

Mauro PALMA
Chair of the PC-CP, Adviser to the Minister of Justice, Rome, Italy

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Anthony BEECH

Professor in criminological psychology, University of Birmingham, United Kingdom

John Gerry JOHNSTONE

Professor of Law, Law School, University of Hull, United Kingdom

Peter NELISSEN PhD

Director and Researcher, Nelissen Research, Maastricht, The Netherlands

Marie-Louise SCHREURS

Educational psychologist, Assistant professor, Maastricht University, The Netherlands

Virna VAN DER ELST

Prison Governor, FOD Justitie, Directoraat-generaal EPI, PI Beveren, Belgium

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

MEXICO / MEXIQUE

Alejandro MARTINEZ PERALTA

Observateur Permanent Adjoint, Mission permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME / OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (UNODC)

Apologised/Excusé

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)

Apologised/Excusé

INTERNATIONAL CENTRE FOR PRISON STUDIES

Apologised/Excusé

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Apologised/Excusé

OTHER PARTICIPANTS/ AUTRES PARTICIPANTS

EUROPEAN ORGANISATION FOR PROBATION / ORGANISATION EUROPÉENNE DE LA PROBATION (CEP)

Willem VAN DER BRUGGE

Secretary General CEP, the European Organisation for Probation, Utrecht, Netherlands

Daniel BIANCALANA

Criminologue, Préposé du Service de Probation, Parquet Général/Service Central d'Assistance Sociale (SCAS), Service de Probation, Luxembourg

PENAL REFORM INTERNATIONAL (PRI)

Apologised/Excusé

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONALSERVICES (EuroPris)

Apologised/Excusé

* * * * *

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)

Apologised/Excusé

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Apologised/Excusé

PARLIAMENTARY ASSEMBLY

Apologised/Excusé

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I

HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE

DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Jan KLEIJSEN
Director / Directeur

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Carlo CHIAROMONTE
Head of Division / Chef de Division
Secretary to the CDPC / Secrétaire du CDPC

Iliana TANEVA
Secretary to the PC-CP / Secrétaire auprès du PC-CP

Christine COLEUR
Assistant / Assistante

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Nicolas GUITTONNEAU
Sylvie BOUX
Jean-Jacques PEDUSSAUD